



Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 27 avril 2022





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Ahmed-Adam **ALI**

Rachel **CERDAN**

Thierry **GUILLET**

Sylvie **HURTREZ-BOUSSES**

Souhila **KACI**

Isabelle **LEFEBVRE-TOURNIER**

Jean-Michel **MARIN**

Philippe **MÜNCH**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Sylvie HURTREZ
X	
X	
	Patrick CANADAS
X	
X	
X	
	Thierry GUILLET
	Jean-Michel MARIN

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Emilien **AZEMA**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Frédéric **LEMOIGNO**

Christine **LEREDDE**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
X	
X	
X	
X	
X	
X	
	Christine LERREDE
X	



Collège C : Usagers (8)

	Présent-e	Représenté-e par
Amal QOBAA	X	
Sarah Mélina PARENT (suppléante)		
Tiago CAMACHO-HENRIQUES	X	
Dylan LAPE (suppléant)		
Laure NANNINI	X	
Chloé SEGUI (suppléante)		
Lucas DEMEULEMEESTER	X	
Nathan RAYNAUD (suppléant)	X	
Morgane PINATEL	X	
Leïla LANGBOUR (suppléant)		
Julien ROCHE	X	
Baptiste RODRIGUEZ (suppléant)		
Chaïmâa BELHAOUARI	X	
Margot BONELLO (suppléante)		
Timothée LABAU		
Thomas TESQUIÉ		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Georges **BOUBY**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
X	
X	

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**
(Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**
(Montpellier Agglomération)

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Frédéric LEMOIGNO
	Isabelle LEFEBVRE- TOURNIER
X	

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

MARTINE **LUMBRERAS**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs-trices Département d'enseignement

Benoite **DE SAPORTA** (Mathématiques)

Yann **LEREDDE** (TEE)

- Directeurs-trices Administratifs-ves

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)

Béatrice **GOUJON** (Directrice administrative adjointe)

Sandrine **VILLANUEVA** (Directrice administrative adjointe)

- Chefs de service

Béatrice **BOYER** (Communication)

Corinne **FERNANDEZ** (Service relations extérieures et partenariales)

Chloé **GOFFINET** (Formations)

Michelle **LEVEQUE** adjointe à la cheffe de service (Formation)

- Secrétaire de séance

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le **mercredi 27 avril 2022**, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 20 avril 2022, se sont réunis sous la Présidence de **M. HOFFMANN**, Administrateur Provisoire de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

p.1

M. HOFFMANN salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux Personnalités Extérieures à titre personnel, élues lors du dernier conseil. Il ouvre ensuite la séance en informant l'assemblée que les réunions du Conseil sont enregistrées, pour aider à la rédaction des relevés de conclusions dédiés.

M. HOFFMANN annonce l'ordre du jour :

1- Présentation des candidat-e-s à l'élection du/de la Directeur-trice de la Faculté des Sciences,

2- Élection du/de la Directeur-trice de la Faculté des Sciences.

M. BOUBY constate que les personnalités extérieures ne se sont pas encore présentées au nouveau Conseil.

M. HOFFMANN rappelle que les Personnalités Extérieures à titre personnel se sont déjà longuement présentées lors de la précédente séance, à l'occasion de leur élection.

Concernant les personnalités extérieures désignées par les collectivités locales, **Mme GATECEL**, représentante de la Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée, et **M. LEVITA**, représentant de Montpellier Méditerranée Métropole, sont présents au sein de l'assemblée.

Il présente **Mme WISNIEWSKI**, représentante du Conseil Départemental de l'Hérault, - qui ne pouvant être présente ce jour a donné procuration à **M. LEMOIGNO** -, **M. JALLAS**, représentant à la Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie - qui ne pouvant être présent ce jour a donné procuration à **Mme TOURNIER** -, et **M. DIETRICH** représentant du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée, absent.

M. HOFFMANN annonce ensuite le nom des membres du Conseil présents ou représentés. Il informe que le quorum est atteint : 39 membres votants.

En l'absence de nouvelle remarque **M. HOFFMANN** propose de passer au point suivant.

1 Présentation des candidat-e-s à l'élection du/de la Directeur-trice de la Faculté des Sciences

M. HOFFMANN rappelle le déroulement du scrutin :

- La présentation d'un support visuel de chaque candidat.e. a été mis à disposition des membres du Conseil via l'espace Moodle dès le mercredi 20 avril 2022,



- Les candidat.e.s disposent chacun d'un temps de parole d'environ quinze minutes, leur permettant d'exposer leur projet aux membres du Conseil. Ceux-ci pourront, ensuite, questionner le candidat sur son projet, durant une vingtaine de minutes,
- L'ordre de passage sera déterminé après un tirage au sort, effectué par lancement de dé.

A cet effet, **M. HOFFMANN** demande à **Mme BERARD** de choisir entre pair et impair.

Mme BERARD choisit pair, aucune objection de la part **M. MARIN**.

Mme GAUCERAND est sollicitée pour lancer le dé. Elle annonce le chiffre 6.

M. HOFFMANN invite **Mme BERARD** à le rejoindre afin de se présenter durant les 15 minutes préalablement déterminées.

Mme BERARD se présente et expose son programme (annexes 1 et 2).

Mme QOBAA interroge **Mme BERARD** sur la manière dont elle envisage la place de l'engagement étudiant à la Faculté des Sciences.

Mme BERARD lui répond qu'il est important de valoriser et de reconnaître cet engagement. Les outils existant au niveau de l'UM ont déjà été exploités ; la Direction de la FdS mettra en œuvre tous les moyens pertinents pour que les étudiants engagés auprès de la vie étudiante, et au sein des associations, puissent être valorisés. Il est d'ailleurs important d'inciter les étudiants à s'engager, notamment au sein des associations qui permettent la création de liens.

Mme QOBAA s'interroge sur les mesures concrètes qui pourraient être mises en place pour « résister à la déstructuration imposée à la formation initiale des LAS et des PASS ».

Mme BERARD explique qu'il existe, dans d'autres établissements d'enseignement supérieur, des modèles différents de LAS, telles qu'elles ont été incrémentées à Montpellier, et qui sont peut-être plus favorables et pertinents. Elle note qu'en cours de LMD, il sera possible d'incrémenter des modifications relatives à des fonctionnements qui font leur preuve ailleurs.

Mme QOBAA s'inquiète, **Mme BERARD** souhaite-t-elle supprimer la LAS ?

Mme BERARD lui explique qu'il faudrait peut-être réaliser ces modifications et faire en sorte de donner des moyens qui permettront aux étudiants de réussir leurs études. Elle indique avoir des pistes sur lesquelles il est possible de commencer à travailler. Elle ajoute que l'avis des étudiants sera nécessaire pour faire avancer ce dossier ; pour cela, un travail en concertation sera indispensable.

M. MARIN note partager le même constat sur le manque de moyens humains et financiers. Il demande à **Mme BERARD** quels projets elle compte mettre en œuvre pour les augmenter.

Mme BERARD répond qu'elle souhaite faire remonter les besoins réels. Pour cela, il est nécessaire de procéder à une analyse exacte afin de mieux repérer ces besoins. Elle insiste également sur les arguments à apporter, qui concernent les importantes cohortes d'étudiants reçus et formés par la composante.

Mme BERARD ajoute qu'il est également important de valoriser la « très belle » offre de formation portée par la Faculté des Sciences, joyau de l'Université de Montpellier.

Mme BERARD indique qu'elle présentera à M. AUGÉ de solides arguments, une véritable analyse et de vrais constats relatifs à la composante. Le discours sera argumenté et mettra en valeur les formations proposées par la FdS qui participent fortement à faire grimper les indicateurs de l'UM.



M. MARIN est surpris par cette réponse ; en qualité de Directeur adjoint en charge de la politique scientifique, il a déjà mis en avant l'ensemble des arguments présentés par **Mme BERARD**, lors de discussions avec la Présidence de l'Etablissement. Il est loin d'avoir toujours obtenu gain de cause.

M. MARIN veut bien admettre que l'ancienne Direction n'a peut-être pas été très adroite, mais il demande à **Mme BERARD** en quoi elle pourra être meilleure.

Mme BERARD pense que le changement d'interlocuteur pourra être bénéfique. Elle prend l'exemple des gros problèmes rencontrés avec les systèmes d'information à la Faculté des Sciences, qui n'ont pas été capables de regarder si le projet du LMD5 rentrait « dans les clous » en prenant en compte la demande de la direction de faire des économies et de tirer le nombre d'heures vers le bas. Elle regrette qu'il soit impossible de donner des données exactes.

En tant qu'informaticienne de formation, **Mme BERARD** est désespérée de constater que les systèmes d'information ne fonctionnent pas, alors qu'il s'agit d'un véritable levier pour solliciter des moyens à la fois humains et financiers.

M. MARIN indique avoir eu de longues discussions avec la direction de la DSIN, qui est également confrontée à un important manque de moyens.

Pour **Mme BERARD**, il faut alerter le Président de l'Université sur la nécessité de disposer de bons systèmes d'information : « les actuels sont défectueux et manquent d'efficacité à tous les niveaux ! ».

Mme BERARD ajoute que les SI ne sont pas les seuls arguments, elle note de grandes souffrances au travail depuis ces dernières années : « l'humain est le cœur de notre métier ».

Pour **Mme BERARD**, il ne faut pas lâcher et faire reconnaître que la Faculté des Sciences est le joyau de l'UM.

M. MARIN indique n'avoir eu de cesse signaler tout cela à la Présidence.

Mme BERARD espère faire mieux que lui.

Mme LUMBRERAS indique avoir une question sur un sujet qui n'apparaît pas dans la présentation de **Mme BERARD** : « comment envisagez-vous la collaboration de la Faculté des Sciences avec les entreprises et les collectivités territoriales ? ». **Mme LUMBRERAS** précise qu'une collaboration entre ces organismes peut ouvrir des débouchés non négligeables aux étudiants.

Mme BERARD indique qu'elle sollicitera un état des lieux de tous les partenariats qui s'exercent à différents niveaux (au niveau des stages, au niveau des départements et au niveau de l'UM). Ces partenariats, certes, existent mais il faut peut-être les renforcer.

Mme GATECEL s'interroge sur l'évolution des métiers. Elle n'a pas vu, dans la présentation de **Mme BERARD**, la place de la Faculté des Sciences dans les formations continues.

Mme BERARD rappelle que la composante propose des formations continues depuis de nombreuses années, et indique que l'apprentissage se développe de plus en plus, notamment avec le LMD5. C'est une voie intéressante pour les étudiants, car cela peut leur permettre de financer une partie de leurs études. Elle ajoute que l'apprentissage doit continuer à se développer mais en faisant en sorte que cela reste dans le respect - et en faveur - de l'étudiant.



Concernant l'organisation de la Direction, **Mme BERARD** informe que la formation continue et l'apprentissage seront inclus dans les missions de la Direction Adjointe relative aux Formations.

Mme TOURNIER interroge **Mme BERARD** sur l'amélioration du budget, et sur ce qu'elle envisage, à l'exception des dotations de l'UM.

Pour **Mme BERARD** et pour son équipe, il est clair qu'il faut obtenir des dotations à la hauteur des moyens de la Faculté. Toutefois, il existe d'autres pistes : la Faculté rend des services à d'autres composantes, il serait donc peut-être possible de négocier avec ces dernières qu'elles partagent une partie de leurs taxes d'apprentissage.

Mme BERARD note qu'il existe des leviers à l'intérieur de l'UM, il ne faut pas se lancer dans l'apprentissage uniquement pour combler le budget. Elle propose des solutions qui pourraient améliorer les formations par apprentissage, à l'égard des étudiants qui sont demandeurs de ce type de formation.

M. LERREDE précise qu'il y existe un autre levier pour améliorer le budget, il s'agit des frais d'inscription. Il demande si ces derniers seront augmentés.

Mme BERARD indique, qu'avec son équipe, elle se positionne contre l'augmentation des frais d'inscription et des frais d'inscription différenciés.

Mme HURTREZ remercie **Mme BERARD** pour sa présentation. Elle note que **Mme BERARD** propose de s'appuyer sur les écoles d'ingénieurs pour le développement durable à la Faculté des Sciences. Elle s'interroge : pourquoi ? Quelles écoles d'ingénieurs ? A quelle fin ?

Mme BERARD considère intéressant de se rapprocher des écoles d'ingénieurs qui pratiquent déjà l'intégration du développement durable dans les formations, en particulier en informatique verte, bonnes pratiques, etc. Elle indique que Polytech Montpellier a déjà eu cette réflexion, il faut voir ce qu'ils font et de quelle manière.

Mme HURTREZ demande à **Mme BERARD** si elle s'est renseignée sur les formations de la FdS qui ont déjà intégré le développement durable, et si elle a d'autres pistes d'intégration du développement durable à proposer, autre que via les formations.

Pour répondre à la question relative au développement durable à l'intérieur des formations, **Mme BERARD** explique qu'il existe un module de culture générale sur ce thème, proposé aux L1, et qu'il existe des formations environnementales dispensées par le département BE. L'idée serait d'intégrer le développement durable, de façon transversale, dans toutes les disciplines enseignées, mais également dans l'ensemble des services et dans les pratiques. Elle prend l'exemple de la dématérialisation qui présente certes un côté utile et écologique, mais qui révèle aussi une face cachée, celle de la pollution générée.

Mme BERARD note que le campus lui-même doit également prendre en compte le développement durable : le bâtiment 22 qui présente un grand nombre de fenêtres et d'installations de climatisation est loin de laisser penser que l'Université de Montpellier soit classée 1ère au classement de Shanghai sur la thématique de l'écologie. Elle propose de se rapprocher de partenaires comme la ville et la région pour favoriser les circulations « douces », en ville et sur le campus.

Concernant le développement et l'amélioration de la pédagogie à la Faculté, **M. ALI** note qu'une seule personne est prévue sur le vecteur de l'offre de formation. Il signale que cela représente un travail considérable. Par ailleurs, il regrette de ne pas voir, dans la présentation de **Mme BERARD**, la place effective qu'occupera la nouvelle pédagogie.



Mme BERARD indique que **M. GUILLET** occupera la fonction de Directeur Adjoint de la Formation, mais qu'il sera accompagné d'une équipe dont les noms seront communiqués ultérieurement.

Pour répondre à la question relative à la nouvelle pédagogie, **Mme BERARD** rappelle avoir évoqué, dans sa présentation, la pédagogie innovante qui permettrait non seulement de procéder à des économies mais aussi, et surtout, d'enrichir les pratiques. Elle pense, qu'à ce jour, tous les enseignants chercheurs travaillent sur ces nouvelles pratiques et évoque de très beaux projets tels que celui de la licence transdisciplinaire Sciences et Numérique pour le Vivant (SNV) qui a rassemblé l'ensemble des départements. Elle signale qu'il existe des aides, des outils, des services et des formations pour faire de la nouvelle pédagogie.

Le temps consacré aux questions étant terminé, **M. HOFFMANN** remercie **Mme BERARD** et invite **M. MARIN** à le rejoindre. Il lui rappelle les règles de présentation.

M. MARIN se présente et expose son programme (annexes 3 et 4).

M. VINDOLET remercie **M. MARIN** pour cette présentation. Il constate qu'au début de son diaporama il est mentionné une volonté d'améliorer l'identité de la Faculté des Sciences via la population enseignante. Il regrette qu'il n'y ait pas eu un mot sur les personnels administratifs et techniques.

M. MARIN explique que le sentiment d'appartenance concerne tout autant les enseignants chercheurs que les BIATS et qu'il n'a nullement l'intention d'opposer les BIATS et les enseignants chercheurs. Il indique avoir rencontré personnellement l'ensemble des services, afin de pouvoir recenser les besoins de chacun et de mieux comprendre la structuration de la composante.

M. MARIN espère arriver, d'ici la fin de son mandat, à obtenir un contentement général de la part de tous, à exercer au sein de cette composante, qui possède énormément d'atouts et sur laquelle on n'arrête pas de tirer à mauvais escient.

M. BOUBY soutient les propos de **M. VINDOLET** et regrette que les BIATS passent toujours en dernier. Il note que **M. MARIN** souhaite maintenir la qualité des formations en profitant de la nouvelle université dont il rappelle qu'elle sort du code de l'éducation. Pour lui, cela est antinomique. Il prend l'exemple des nombreux apprentis inscrits à la Faculté et le fait qu'une seule personne, en formation continue, puisse mettre en difficulté la totalité la formation.

M. BOUBY indique que SUD Education est engagée pour la formation continue et l'apprentissage, mais pas au sein de la formation initiale. Il se demande comment faire pour améliorer la formation, sachant que la mission de la Faculté des Sciences reste la formation initiale.

M. MARIN ne partage pas le constat de **M. BOUBY**. Il prend l'exemple d'une formation dans laquelle il intervient, et où l'intégration d'un apprenti a été profitable à l'ensemble de la promotion.

Pour **M. BOUBY**, il ne s'agit que d'un exemple, **M. MARIN** devrait regarder ce qu'il se passe dans toutes les formations.

M. MARIN constate que, certes, cela ne concerne pas toutes les formations mais que, cependant, cela ne se passe pas mal partout : il peut aussi y avoir du positif.



M. BOUBY fait part d'une mauvaise expérience en TP de chimie et il insiste, il n'est pas contre la formation continue et l'apprentissage, mais à condition que cela ne se fasse pas au détriment de la formation initiale.

M. BOUBY regrette que ces dernières années, l'intérêt principal d'intégrer des formations continues et des apprentissages ait consisté à rapporter de l'argent à la Faculté, tout en faisant de la communication. Il ajoute que les personnels, les étudiants et les formations souffrent de tout cela.

p.6

Pour **M. MARIN**, il ne s'agit que du point de vue personnel de **M. BOUBY**.

M. GUILLET souhaite revenir sur l'apprentissage. Il informe qu'avec **Mme BERARD** et **Mme LEREDDE**, ils sont porteurs de formations contenant de l'apprentissage, qui fonctionnent très bien, mais ce n'est effectivement pas le cas pour toutes.

Concernant la formation continue, **M. GUILLET** prend l'exemple de l'IUT de Nîmes qui a dû fermer un groupe de formation initiale pour ouvrir un groupe en formation continue parce que la composante n'avait pas les moyens d'assurer les 2 groupes.

Dans le registre des dispositifs MUSE, **M. GUILLET** constate que les masters d'excellence sont très complexes et déstabilisent les formations initiales sur lesquelles ils s'appuient, et prennent toutes leurs ressources.

M. MARIN rassure **M. GUILLET**, il n'est pas question de fermer des groupes pour ouvrir de la formation continue. Il rappelle que cela fait partie des missions de la Faculté d'enseigner et de former dans plusieurs champs scientifiques. Il rappelle que les métiers évoluent et qu'il faut pouvoir répondre aux besoins, en participant, avec parcimonie et clairvoyance, à la formation tout au long de la vie. Il comprend que **M. GUILLET** et son équipe trouvent inacceptable de dépouiller la formation initiale pour engranger des moyens dont on ne maîtrise pas les dépenses, mais il est, actuellement, possible d'augmenter notre marge de manœuvre en formation continue.

Pour répondre à la question relative aux masters d'excellence, **M. MARIN** indique ne pas avoir une vision pas tout à fait globale, mais il trouve très sain que ces masters s'appuient sur les formations existantes. S'il faut créer de nouveaux îlots, cela devra profiter aux étudiants.

M. MARIN pense que ces masters ne vont pas déstabiliser la Faculté mais qu'ils vont apporter des moyens qui serviront aux formations sur lesquelles ils vont s'appuyer, en profitant et en s'adossant sur l'excellence. A ce titre, il n'est pas d'accord avec les propos de **M. GUILLET**.

M. GUILLET craint que les étudiants ne puissent pas suivre tous les modules, dans un premier temps, car les emplois du temps seront incompatibles, et le jour où les masters d'excellence deviendront une priorité, ce sont eux qui prendront la main et seront à l'origine des emplois du temps.

M. MARIN explique qu'avec son équipe, il n'a pas la volonté de développer d'un côté des masters d'excellence et de l'autre des masters de seconde zone.

M. ROCHE s'interroge sur l'accueil des étudiants de la Faculté.

M. MARIN regrette qu'il n'existe pas d'accueil exclusif pour les étudiants de la FdS. Il note cependant un bel effort d'accueil des étudiants arrivant en L1, en septembre, où pendant une journée, ceux-ci rencontrent des enseignants qui leur expliquent le fonctionnement de la Faculté, et répondent à leurs questions ; ils visitent ensuite le campus et peuvent se rapprocher des associations de la composante ; mais après cela, ils sont totalement lâchés dans la nature.



M. MARIN informe qu'il demandera la création d'un accueil étudiant, tenu par des emplois étudiants, et qui se situera dans le hall d'entrée du bâtiment 36 du campus Triolet.

M. MARIN explique que les statuts de la Faculté ne prévoient pas la fonction de Directeur Adjoint Etudiant, mais il fera le nécessaire pour qu'une modification soit apportée dans ce sens. Il précise souhaiter dans son équipe un représentant Etudiant, permettant d'établir un lien direct avec les étudiants et de faciliter les échanges entre la direction, les directeurs de département et les usagers. Le représentant Etudiant reprendrait également le rôle du chargé de mission Etudiant, qui fait le lien entre la Direction et les associations de la composante.

M. IOUALALEN pense que la priorité d'un étudiant qui s'inscrit à la Faculté via l'apprentissage n'est pas de permettre à la composante de faire de l'argent, mais de trouver un emploi, à la suite de ses études. Il s'interroge sur l'employabilité des jeunes docteurs, notamment pour ceux qui souhaiteraient créer des entreprises ; quelles seraient, à ce titre, les actions concrètes proposées par M. MARIN et son équipe, pour favoriser cette démarche qui, en France, est minime comparée à ce qui se pratique dans les autres pays en Europe.

M. MARIN répond que les démarches sont pilotées et mises en place essentiellement par la Recherche, et la Direction du partenariat, au sein de l'Université de Montpellier. Il reconnaît que la Faculté des Sciences pourrait favoriser l'insertion des jeunes docteurs et des étudiants de master, mais pour ça elle devrait se rapprocher des jeunes start up. Il indique avoir déjà eu cette discussion avec **M. IOUALALEN** et il partage son point de vue : l'apprentissage permet une augmentation significative du taux d'insertion professionnelle. Il précise que ce taux est très bon à la Faculté, et l'apprentissage le soutient et le maintient.

Mme FERNANDEZ note une confusion entre formation initiale, formation continue et l'apprentissage. Elle explique que l'apprentissage fait partie de la formation initiale et confirme que c'est un « plus » pour les jeunes.

M. HOFFMANN donne la parole à **Mme LUMBRERAS** et précise que ce sera la dernière question accordée avant le passage au vote.

Mme LUMBRERAS constate que dans la constitution de son équipe, **M. MARIN** a laissé peu de place aux femmes : 1/3 de femmes pour 2/3 d'hommes.

M. MARIN explique avoir fait au mieux. Il regrette de n'avoir pu atteindre la parité, mais la représentation féminine est importante et surtout sur les enjeux très importants que sont les finances et les études.

M. MARIN indique s'être rapproché de collègues féminines qui sont déjà énormément sollicitées et déjà surchargées car sous représentées. L'équipe a tout fait pour obtenir cette parité mais elle n'y est pas arrivée, et il le regrette.

Le temps imparti pour les questions étant épuisé, **M. HOFFMANN** remercie **M. MARIN** et propose l'assemblée à passer au point suivant.

2 Élection du/de la Directeur-trice de la Faculté des Sciences.

M. LEREDDE demande la parole et fait part de son soutien à la candidature de **Mme BERARD**.



M. HOFFMANN invite les membres votants à se prononcer, en passant par l'isoloir pour un vote à l'urne. Il précise qu'il va être procédé à un appel par ordre alphabétique.

M. HOFFMANN rappelle que lors de la dernière séance du Conseil, il avait demandé à 2 membres de se porter volontaires pour assurer la fonction d'assesseur concernant ce scrutin. **Mme QOBAA** et **M. ROCHE** ont accepté et assurent cette mission.

p.8

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation des candidat.es et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN**, Administrateur Provisoire de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la désignation du/de la Directeur·trice de la Faculté des Sciences de Montpellier.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 39
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 39

Madame Sèverine BERARD : 12
Monsieur Jean-Michel MARIN : 26
Bulletin blanc : 1

Monsieur Jean-Michel MARIN est élu Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier, à la majorité absolue des membres du Conseil d'UFR.

En l'absence de nouvelles remarques, **M. HOFFMANN** remercie l'assemblée de sa présence, et rappelle qu'il s'agissait de sa dernière présidence au sein de ce Conseil.

L'auditoire le remercie et le salue.

M. MARIN tient, à son tour, à remercier **M. HOFFMANN** pour ces 5 difficiles années de direction de la Faculté des Sciences, qu'il a su parfaitement mener malgré, notamment, les problèmes financiers rencontrés par la composante à son arrivée, et les impacts de la crise sanitaire qui s'est déroulée pendant son mandat (confinement, réorganisation des enseignements, etc).

M. HOFFMANN remercie, en retour, **M. MARIN** et l'auditoire, puis clôt la séance à 11 heures 30.

Le Président de séance

Alain Hoffmann

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand